AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG

Tél. 34-14-63 - Poste 93

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire, STRASBOURG

C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL

15 F.

10 Juillet 1964

Supplément n° 1 du Bulletin du mois de Juillet 1964

/Avertissement/

MAIS

PYRALE DU MAIS

Les conditions actuelles sont favorables au développement de la Pyrale et les éclosions de pontes notées depuis 48 heures vont se poursuivre rapidement au cours des prochains jours.

Dans les secteurs où les cultures de maïs sont habituellement soumises aux attaques de cet insecte, un traitement insecticide devra être réalisé avant le 18 Juillet.

On utilisera en pulvérisation, en poudrage ou en granulé, un produit à base de D.D.T. ou d'Heptachlore.

L'emploi des produits présentés sous forme granulée permet une protection durable. Par contre, si l'on choisit la formule pulvérisation ou poudrage, il paraît nécessaire de renouveler la protection dans les 15 jours qui suivent la première application.

.../...

/Avertissement/

POMMES DE TERRE

MILDIOU

Il est conseillé de renouveler la protection des cultures de variétés sensibles à la maladie. Le traitement est à réaliser dès réception dans les cultures soumises au climat Plaine d'Alsace et à partir du 16 Juin dans les cultures situées en altitude protégées selon nos indications (notre dernière note du 30 Juin).

/Information/

ARBRES FRUITIERS

COCHENILLE DU MIRABELLIER (Région Lorraine)

Les conditions météorologiques du printemps ont été particulièrement favorables à la multiplication de la cochenille du mirabellier qui est, à nouveau, abondante dans de nombreux vergers lorrains.

Malgré un parasitisme naturel relativement important dans les cultures fortement contaminées et n'ayant pas subi de traitements d'hiver ou de début de printemps, une intervention d'été sera nécessaire pour éviter la dépréciation des fruits par le développement de la fumagine.

La sortie des jeunes larves et leur installation sur le feuillage sera à peu près totalement réalisée dans les prochains jours et il est conseillé d'effectuer un traitement insecticide avec un produit à base de Parathions entre le 12 et le 20 Juillet. Rappelons à ce sujet que l'emploi de cet insecticide est interdit 15 jours avant la récolte.

Les Contrôleurs : J. BERNARD et C. GACHON.

l'Inspecteur : J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG/Directeur-Gérant : L. BOUYX.